



taxe fonciere immeuble commercial

Par **djpl**, le **19/12/2020 à 10:07**

bureaux en location de 140m2 plus terrasse de 70 m2 pour facturer la cote part de la taxe fonciere qu'elle est la formule legale soit foncier diviser par les milliemes x par 140m2 ou le foncier diviser par les milliemes x (140+70)-210m2 merci de votre reponse salutations

Par **Visiteur**, le **19/12/2020 à 11:27**

Bonjour
Afin que tout le monde comprenne bien comment poser une question, voici la votre, revisitée.
Bonjour,
Pour des bureaux en location de 140m2 plus terrasse de 70 m2, je cherche la formule pour facturer la quote-part de la taxe fonciere.
Soit foncier divisé par les milliemes x 140m2 ou le foncier diviser par les milliemes x (140+70)-210m2 ?
Merci de votre reponse
Salutations
Les terrasses se rangent en général les éléments secondaires et un calcul est à réaliser avec un coefficient de pondération...
Je vous suggère de prendre contact <https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts>